

Le 20 juillet 2022 à 13h30

LA PRÉFECTURE DE LA MOSELLE COMMUNIQUE

**AVIS MÉTÉOROLOGIQUE DE NIVEAU ORANGE
SUR LE DÉPARTEMENT MOSELLE**
du mercredi 20 juillet à 14h au jeudi 21 juillet à 06h

ORAGES AVEC RISQUE DE PHÉNOMÈNES VIOLENTS

Prévisions météorologiques

Le département de la Moselle est placé par Météo-France en vigilance **ORANGE** pour un risque d'orages avec phénomènes violents.

- **durée de l'évènement** : à partir de la deuxième partie de l'après-midi, jusque dans la nuit de mercredi 20 à jeudi 21 juillet 2022
- **localisation** : tout le département de la Moselle
- **intensité du phénomène** : les orages peuvent être très forts localement. De fortes rafales de vent sont attendues, pouvant aller jusqu'à 80-100km/h. De fortes pluies sur un laps de temps court peuvent provoquer 20 à 30mm de précipitations en moins d'une heure. Si plusieurs cellules orageuses se succèdent sur une même zone, le niveau des précipitations peut aller jusqu'à 50mm. Temporairement, de la grêle peut se mêler à la pluie.

Conséquences possibles

- violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants ;
- des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger (chapiteaux, tentes, structures...) et les installations provisoires ;
- des inondations des caves et points bas peuvent se produire très rapidement ;
- quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt à la suite d'impacts de foudre non accompagnés de précipitations ;
- et ainsi mise en danger des personnes qui pratiqueraient une activité de loisirs ou de sports exposée.

La préfecture demande

- de s'éloigner des arbres (ne pas s'abriter dessous), des forêts et des cours d'eau ;
- d'éviter les activités/rassemblements/manifestations extérieurs ;
- de s'abriter dans un bâtiment en dur et de ne pas s'abriter sous un habitat léger de type tente ou chapiteau ;
- de mettre à l'abri les biens exposés/sensibles au vent ou qui peuvent être inondés ;
- de se tenir informé et d'éviter de se déplacer ;
- d'éviter d'utiliser son téléphone et les appareils électriques ;
- de signaler sans attendre les départs de feu ;
- d'adapter la vitesse de son véhicule à l'état de la chaussée, à la visibilité et dans la traversée des zones boisées (chutes d'arbres ou de branches).

Pour plus de renseignements

- prévisions météo : consulter le site www.meteo.fr ou le répondeur téléphonique sur la vigilance météorologique : **05 67 22 95 00**
- routes secondaires : consulter le site www.inforoute57.fr